

ReSAKSS ^{AO}
Afrique de l'Ouest

Système Régional d'Analyse Stratégique et de Gestion de Connaissances

FACILITÉ PAR L'IFPRI ET L'IITA | UN PROGRAMME D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PDDAA

**REVUE DES DEPENSES PUBLIQUES POUR LA TRANSFORMATION DES
EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES¹**

Juillet 2018

¹ Par Maurice TAONDYANDE, chargé de suivi/évaluation au ReSAKSS Afrique de l'ouest

Principaux messages

Après avoir atteint un pic de 22 milliards de FCFA en 2014, les dépenses pour la transformation des exploitations agricoles familiales ont subi une baisse de plus de 30% en 2015 et en 2016 du fait de la transition politique.

Elles ont augmenté en 2017 et en 2018 (prévisions) pour atteindre le niveau de 2014. Cependant, cette augmentation est inférieure à celle du budget exécuté du ministère de l'agriculture du fait d'une plus grande priorité accordée aux aménagements hydro-agricoles. En effet, la part des dépenses en faveur des exploitations familiales dans le budget exécuté du ministère de l'agriculture est passée de 41% en 2014 à 10% en 2017.

Aussi, la subvention de l'Etat couvre faiblement les besoins en engrais minéral, en semences améliorées et en équipements agricoles.

Elle a permis de couvrir 2,2% des besoins en engrais des cultures hors coton sur la période 2013-2017.

Pour les semences améliorées, le taux de couverture a été de 8% pour l'ensemble des cultures hors coton sur la période 2012-2017.

Enfin, pour les équipements agricoles, les quantités subventionnées ont été de 16 500 charrues par an sur la période 2014-2017 contre un besoin d'environ 100 000 charrues par an pour équiper toutes les exploitations au bout de cinq ans.

Introduction

Cette brève a été élaborée à la demande du groupe thématique « sécurité alimentaire et nutritionnelle » pour alimenter son plaidoyer dans le cadre du projet « Voice Of Change » de la coopération néerlandaise mis en œuvre par la SNV et l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI).

Le groupe thématique ayant axé son plaidoyer sur les investissements publics pour la transformation des exploitations familiales, il a besoin de l'état des lieux du soutien public pour l'accès : (i) aux semences améliorées, (ii) à l'engrais minéral, (iii) aux équipements agricoles et (iv) à l'appui conseil.

La brève est structurée en cinq sections. Les quatre premières sections sont consacrées aux quatre problématiques ci-dessus. La dernière section analyse la tendance de l'ensemble des investissements publics pour la transformation des exploitations familiales.

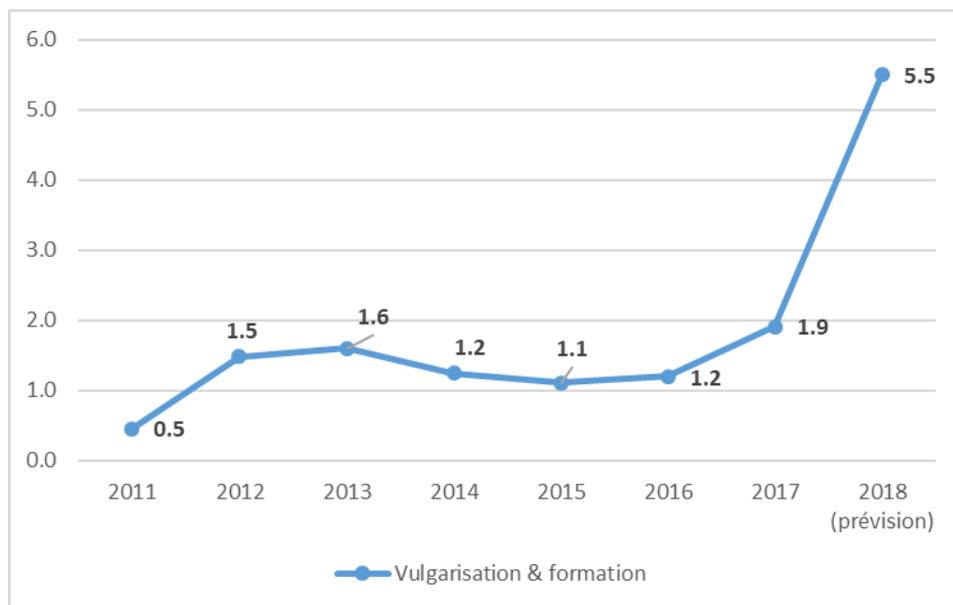
Les sources de données ont été la Direction générale du budget (DGB), l'Enquête permanente agricole (EPA) et la Direction générale des productions végétales (DGPV).

1. Vulgarisation et formation agricole

Ont été comptabilisés dans les dépenses de vulgarisation et de formation agricole, les dépenses publiques destinées au fonctionnement des centres de promotion rurale (CPR) et à la mise en œuvre du système national de vulgarisation et d'appui conseil agricole (SNVACA).

Après avoir triplé entre 2011 et 2013, les dépenses publiques en faveur de la vulgarisation et de l'appui conseil ont baissé de -22% en 2014 et -11% en 2015 pour se situer à 1,1 milliards de FCFA en 2015. La crise politique qu'a connu le pays en 2014 et en 2015 explique ce faible soutien public. Elles ont augmenté respectivement de 8% en 2016 et 60% en 2017 pour se situer à 2 milliards environ. Les prévisions budgétaires s'élèvent à 5,5 milliards en 2018 soit une hausse de 187% par rapport aux dépenses de 2017. La hausse du budget en 2018 est imputable à une dotation de 3 milliards pour la dynamisation des centres de promotion rurale.

Figure 1 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) à destination de la vulgarisation et de la formation agricole



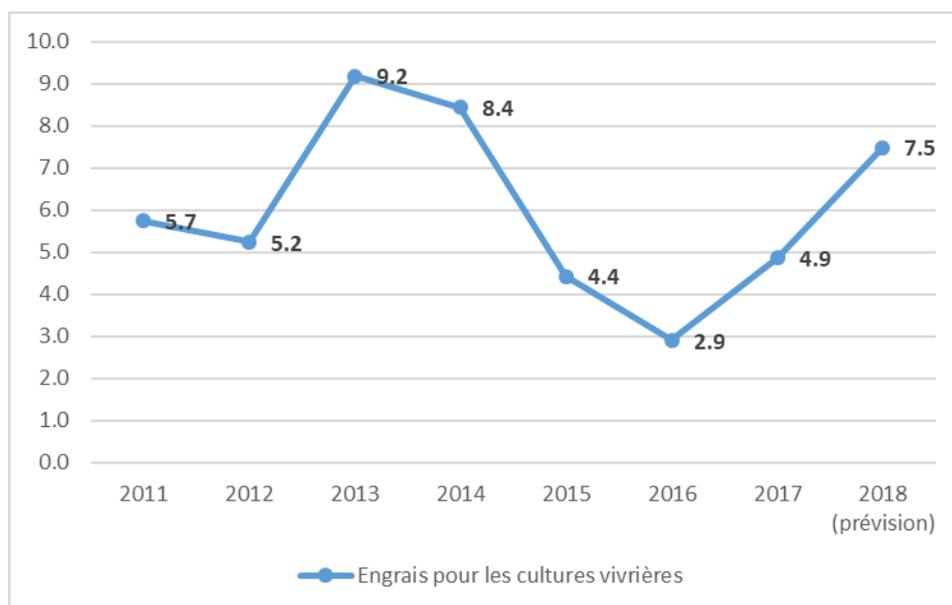
Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID

2. Engrais minéral

Après avoir atteint un niveau de 9,2 milliards en 2013, les dépenses publiques en engrais vivriers ont baissé de façon soutenue en 2014 (-8%), en 2015 (-48%) et en 2016 (-34%). Ce n'est qu'en 2017 qu'elles ont augmenté de 67% pour atteindre 5 milliards de FCFA soit le niveau de 2012. Les quantités subventionnées en 2017 ont atteint 26500 tonnes, soit le niveau le plus élevé depuis le début de l'opération en 2008. Toutefois, elles n'ont représenté que 3,4% des besoins en engrais minéral des cultures hors coton. Sur la période 2013-2017, la subvention de l'Etat a permis de couvrir seulement 2,2% des besoins des cultures hors coton. Pour l'année 2018, les prévisions montrent un accroissement des dépenses de 54% par rapport à 2017, soit un montant prévu de 7,5 milliards de FCFA.

Quant à la subvention à l'engrais coton, elle a été de 3 milliards par an de 2011 à 2016, avant de passer à 7 milliards en 2017 du fait des difficultés enregistrées par les sociétés cotonnières. En 2018, une dotation budgétaire de 10 milliards a été prévue pour la subvention à l'engrais coton et pour le soutien aux sociétés cotonnières.

Figure 2 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) à destination de l'engrais pour les cultures vivrières



Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID

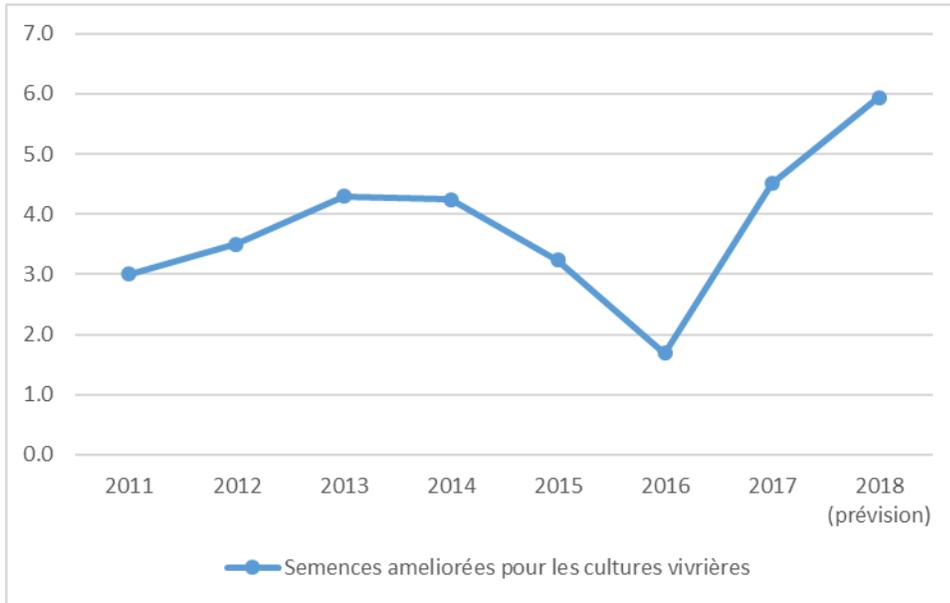
3. Semences améliorées pour les cultures vivrières

Le montant de la subvention publique pour l'accès aux semences améliorées est passé de 3 milliards en 2011 à 4,2 milliards en 2014 avant de baisser à 3,2 milliards en 2015 (-24%) et 1,7 milliards en 2016 (-48%). Elle a cependant augmenté de 167% en 2017 pour atteindre 4,5 milliards, soit un peu plus du niveau atteint en 2013 et 2014.

Cette subvention a permis de couvrir entre 5% (en 2016) et 14% (en 2014) des besoins en semences améliorées de l'ensemble des cultures hors coton. Le taux de couverture des besoins sur la période 2012-2017 a été de 8% en moyenne pour l'ensemble des cultures hors coton et 12% pour les céréales. Il a atteint 30% pour le riz et 18% pour le maïs et n'a été que de 4% pour le mil et le sorgho. Les cultures de diversification de la production bénéficient aussi faiblement de la subvention de l'Etat. Le taux de couverture des besoins pour le sésame a été le plus élevé soit 11%, suivi par le niébé, soit 6%. Il a été quasi nul pour l'arachide.

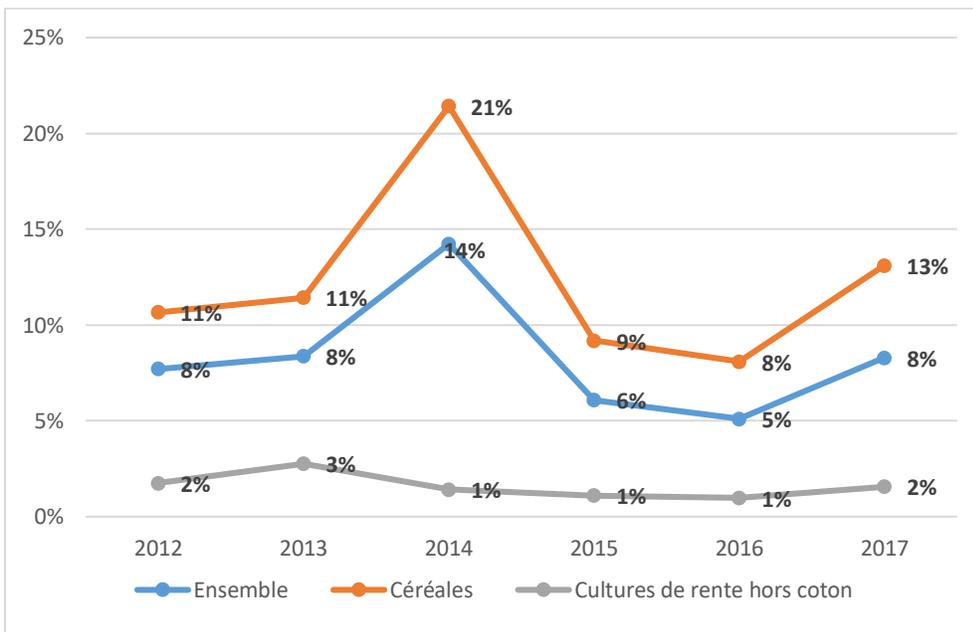
Bien que les prévisions en 2018 atteignent 6 milliards environ, soit une hausse de 32% par rapport à 2017, la subvention de l'Etat en semences améliorées reste insuffisante. Selon l'étude sur le potentiel de production des exploitations agricoles familiales (RESAKSS [2018]), il faudra en moyenne une dépense publique supplémentaire en semences améliorées de 30 milliards environ par an pour couvrir l'ensemble des besoins des semences améliorées des cultures hors coton ou 10 milliards par an si l'investissement est étalé sur trois ans.

Figure 3 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) à destination de des semences améliorées pour les cultures vivrières



Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID

Figure 4 : Taux de couverture des besoins en semences améliorées

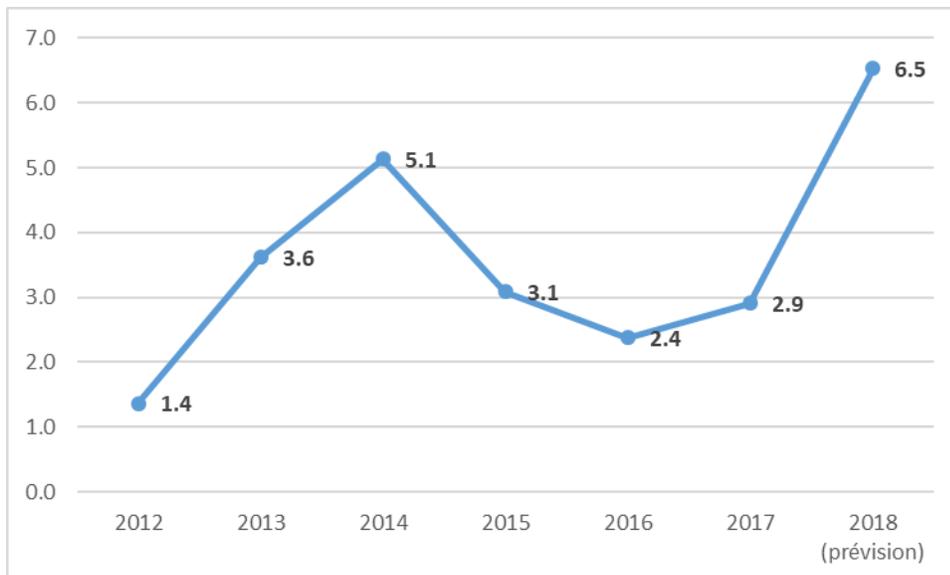


Source : Auteur à partir des données de la DGPV et de l'EPA

4. Equipements agricoles

La subvention aux équipements agricoles à travers le programme 100 000 charrues et le programme d'approvisionnement en tracteurs agricoles² est passé de 1,4 milliards en 2012 à 5,1 milliards en 2014. Elle a baissé de -40% et -23% respectivement en 2015 et en 2016 pour se situer à 3,1 et 2,4 milliards. Elle connaît une hausse de 22% en 2017 et se situe à environ 3 milliards. En 2018, une dotation budgétaire de 6,5 milliards a été prévu à cet effet. En termes quantitatifs, c'est environ 16 500 charrues en moyenne par an qui ont été mises à la disposition des agriculteurs sur la période 2014-2017. Cela reste largement insuffisant puisqu'il fallait environ 480 000 charrues en 2013 pour équiper toutes les exploitations agricoles, soit une moyenne de 100 000 charrues par an pour un programme sur 5 ans.

Figure 5 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) à destination des équipements agricoles



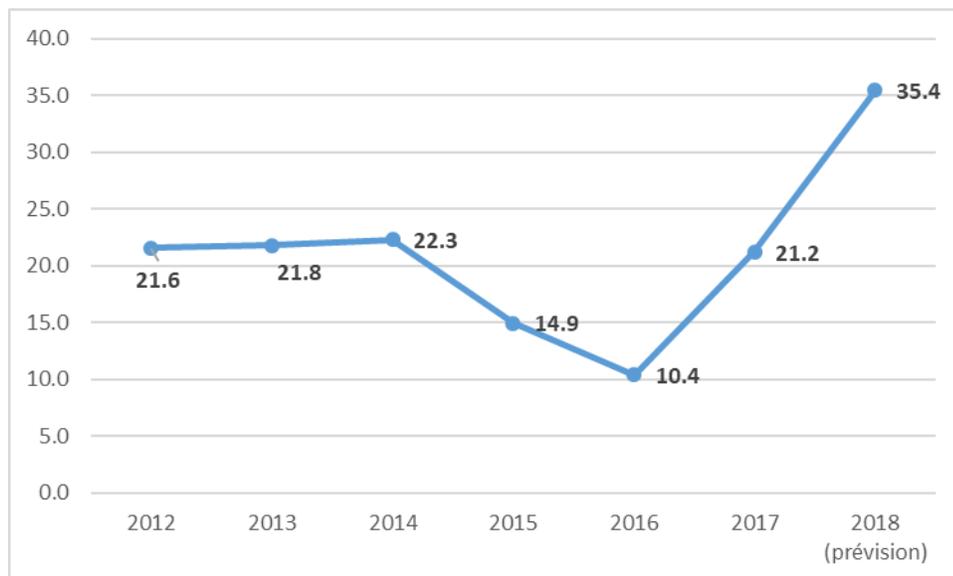
Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID

5. Ensemble des dépenses pour la transformation des exploitations familiales

De 2012 à 2014, l'Etat a dépensé en moyenne 22 milliards pour la modernisation des exploitations familiales. Du fait de la transition politique en 2015 et en 2016, ce soutien a baissé à 15 milliards en 2015 (soit une baisse de 32% par rapport à la moyenne de 2012-2014) et à 10,4 milliards (soit une baisse de plus de moitié par rapport au niveau moyen de 2012-2014). Ce soutien est reparti à la hausse pour atteindre 21,2 milliards en 2017 soit l'équivalent du niveau atteint avant la crise politique. En 2018, les prévisions budgétaires au profit des exploitations agricoles sont de 35,4 milliards soit une augmentation de 37% par rapport à 2015.

² Ces programmes ont été fusionnés en 2017 pour devenir le programme de renforcement de la mécanisation agricole (PRMA).

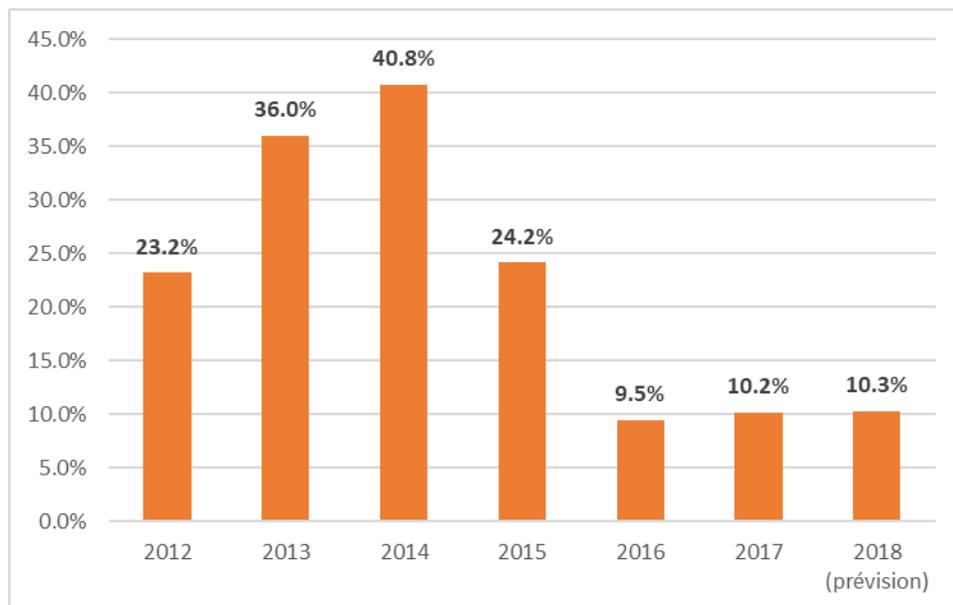
Figure 6 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) pour la transformation des exploitations agricoles



Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID

On note cependant que l'augmentation des ressources publiques allouées à la transformation des exploitations familiales est moins importante que les dépenses totales du ministère de l'agriculture. En effet la part des dépenses affectées à la transformation des exploitations familiales est passée de 23% en 2012 à 41% en 2014 avant de baisser de façon continue et se situe à 10% en 2017. Elle est également de 10% en 2018 selon les prévisions budgétaires. Cette tendance montre que même si elles ont augmenté après la transition politique, leur hausse est moins élevée que le budget exécuté du ministère de l'agriculture. Les aménagements hydro-agricoles pour la maîtrise de l'eau constituent la priorité du ministère. Au vu de la faible couverture des besoins en intrants et en équipements agricoles, un plaidoyer pour l'accroissement du budget qui leur est alloué est nécessaire.

Figure 7 : Part des dépenses publiques pour la transformation des exploitations agricoles dans le budget exécuté du ministère de l'agriculture



Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID